

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

N° entrée :

N° encaissement :

N° intermédiaire :

1 – Identification

Entreprise

Nom de l'entreprise

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Individu

Masculin

Féminin

Nom

Prénom

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Inscrivez les numéros demandés ou cochez les cases correspondant à votre situation :

	ou	<p>Je n'ai pas à être inscrit au Registraire des entreprises (REQ). Inscrivez-moi au REQ.</p>
Numéro d'entreprise du Québec – NEQ		
	ou	<p>Je n'emploie pas de travailleurs au Québec.</p> <p>J'emploie au moins un travailleur au Québec. Inscrivez-moi comme employeur à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).</p>
Numéro d'employeur – CSST		

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province ou état

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par télécopieur ou par courrier électronique tout document qui m'est destiné au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courrier électronique inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

Représentant au Québec

Si votre adresse d'affaires est située à l'extérieur du Québec et que vous faites affaire au Québec, vous devez fournir le nom et l'adresse de votre représentant au Québec.

Nom		
Numéro	Rue	Appartement
Ville, village ou municipalité		Code postal
Province		
Ind. rég.	Téléphone	Poste
Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.
Télécopieur*		
Adresse de courrier électronique*		

*J'accepte que mon représentant au Québec reçoive tout document qui m'est destiné au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courrier électronique inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Nature de la demande

Demande d'inscription à la Liste des intermédiaires en services de transport

Renouvellement à la Liste des intermédiaires en services de transport :

Numéro d'intermédiaire

3 – Description des services offerts

Transport de marchandises

Si vous offrez des services d'intermédiaire en services de transport de matières en vrac visées par le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, vous devez détenir un permis de courtage émis par la Commission des transports du Québec.

Transport de personnes

Si vous êtes titulaire d'un permis d'agent de voyages, indiquez le numéro de permis délivré par l'Office de la protection du consommateur :

Numéro de permis

4 – Association

Êtes-vous membre d'une association ou d'un regroupement professionnel ? Non Oui

Si oui, laquelle :

Nom de l'association ou du regroupement professionnel

5 – Amendes

Amende imposée en vertu de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, de la Loi sur les transports et du Code de la sécurité routière.

Je déclare avoir des amendes non acquittées.

Je déclare ne pas avoir d'amendes non acquittées.

6 – Actes criminels et infractions criminelles

Avez-vous été déclaré coupable depuis moins de 5 ans d'un acte criminel relié à l'utilisation d'un véhicule lourd ou relié à l'exercice d'activités d'intermédiaire en services de transport ou avez-vous été déclaré coupable depuis moins de 3 ans d'une infraction criminelle reliée à l'utilisation d'un véhicule lourd ? Non Oui

7 – Cote de sécurité et déclaration d'inaptitude

Lors du dépôt de cette demande, j'ai consulté la **Liste des personnes s'étant vu attribuer une cote de sécurité « insatisfaisant » et des administrateurs déclarés inaptes** disponible sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.ctq.gouv.qc.ca.

Je déclare que moi-même, un de mes administrateurs, associés ou dirigeants est inscrit sur cette liste.

Je déclare que ni moi, ni un de mes administrateurs, associés ou dirigeants n'est inscrit sur cette liste.

8 – Déclaration et signature

Je déclare solennellement que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

_____	_____	_____	_____	_____
Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

Si la demande est introduite au nom d'une personne physique, vous devez joindre copie de votre permis de conduire. Ce document sera détruit après vérification.

Définition d'un intermédiaire

Intermédiaire en services de transport : toute personne qui, contre rémunération, s'entremet directement ou indirectement dans une transaction entre des tiers ayant pour objet le transport par véhicule lourd d'une personne ou d'un bien.

L'intermédiaire met en relation un client et un transporteur. C'est la personne qui trouve un transporteur pour le compte de son client (exemples: « freight forwarder », « load broker », commissionnaire, transitaire, etc.).

Les intermédiaires visés par l'inscription à la Liste des intermédiaires sont ceux qui font affaire au Québec. Un intermédiaire est présumé faire affaire au Québec lorsque sa situation correspond à l'un ou l'autre des cas suivants :

1. il conclut un contrat au Québec;
2. il a une place d'affaires, un bureau ou une adresse d'affaires, une boîte postale ou une ligne téléphonique au Québec;
3. il a, en vertu d'un mandat, un représentant qui peut transiger en son nom au Québec.

De façon générale, l'intermédiaire doit poser un geste au Québec dans le but d'en tirer un profit dans le cadre de ses activités professionnelles ou commerciales.

Obligations

R.E.Q.

Si vous êtes une compagnie, une société ou si vous exploitez sous un autre nom qui n'inclut pas vos prénom et nom en entier, vous devez, s'il y a lieu, être immatriculé auprès du Registraire des entreprises. Si vous ne l'êtes pas, en payant les droits prévus, la Commission des transports du Québec peut vous inscrire.

C.S.S.T.

Si vous employez au moins un travailleur au Québec, vous devez avoir un numéro de dossier d'employeur à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Si vous n'avez pas de numéro, la Commission des transports du Québec peut vous inscrire.

M.J.Q. (amendes non acquittées)

Si vous avez des amendes non acquittées, vous devez payer le montant dû si les délais pour faire appel sont expirés et si vous n'avez pris aucune entente de paiement. La Commission des transports du Québec peut percevoir ce montant pour le ministère de la Justice.

Renseignements généraux

Transmettre le formulaire accompagné du paiement et des documents exigés :

Par Internet

Vous devez remplir le formulaire à l'écran et le sauvegarder. Accédez ensuite au service « Transmission d'une demande » via notre site Internet www.ctq.gouv.qc.ca

Par la poste

Bureau de Montréal
Commission des transports du Québec
545, boulevard Crémazie Est
10^e étage, Bureau 1000
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Bureau de Québec
Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V5

Par télécopieur

514 873-4720

418 644-8034

Ligne sans frais

1 888 461-2433

Adresse de courrier électronique

courrier@ctq.gouv.qc.ca